

Les mondes enchantés

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 22 Juin

Pôle enfance jeunesse ou par mail à pole.enfance@bubry.fr

	Lundi 6 Juillet	Présence	Mardi 7 Juillet	Présence	Mercredi 8 Juillet	Présence
Matin	Jeu sportif « Le dragon endormi » 3/6 ans Atelier bricolage « Création d'une maquette » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Départ 9hrs Plage 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Décoration d'arbres au parc Caudan 3/11 ans Jeux sportifs à Kerguelen pour un groupe de 8 enfants 8/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-nique fourni	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Crée ton masque enchanté 3/6 ans Jeu « Bêret d'eau » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Plage 3/11 ans Retour 17hrs	<input type="checkbox"/>	Jeu « La gamelle » 3/11 ans Jeux sportifs à Kerguelen pour un groupe de 8 enfants 8/11 ans	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 9 Juillet	Présence	Vendredi 10 Juillet	Présence		
Matin	Conte interactif et animé avec Jennie 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Préparation du repas 3/11 ans Montage de la maquette 6/11 ans	<input type="checkbox"/>		
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>		
Après-midi	Contes interactifs et corporels avec Jennie 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Création de fée 3/6 ans Jeu « La thèque » 6/11 ans	<input type="checkbox"/>		

Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Date :

Signature :

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2026
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

Pole.enfance@bubry.fr

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

